

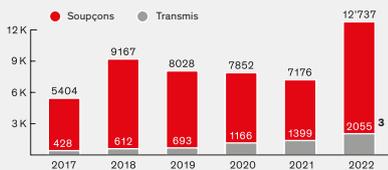
Contre la cyberpédocriminalité : une stratégie pour la protection des enfants !



Le problème

Les violences sexuelles sur Internet représentent une menace permanente et un danger croissant pour tous les enfants en Suisse :

- Les **signalements** de cas de pornographie illégale sur la toile augmentent **considérablement**. Nombre de signalements de soupçon de contenus pédocriminels communiqués par le NCMEC² à la fedpol/aux cantons :



- Danger omniprésent : en Suisse, **50 pour cent des 12 à 19 ans ont déjà subi contre leur gré des tentatives de contact sexuel via Internet**.⁴

- Le **manque de coordination des mesures de protection** entraîne des **contradictions et de la perte de temps**.⁵

- Lacunes dans la prévention** : l'efficacité des programmes de prévention n'est souvent pas évaluée. De ce fait, l'atteinte du groupe cible n'est pas garantie.⁶

- Les **mesures techniques de prévention** disponibles, telles que les filtres de contrôle parental, ne protègent pas suffisamment les adolescents.⁶



Ce que fait l'UE

La lutte contre les abus sexuels sur les enfants doit être menée sur de nombreux fronts. Dans la stratégie du 24 juillet 2020,¹ elle a entre autres décidé :

- La lutte contre les abus sexuels sur les enfants est **prioritaire**.
- Des mesures coordonnées en matière de prévention, d'enquête et de soutien aux victimes sont mises en oeuvre dans le cadre de **8 actions principales**.
- Tous les instruments disponibles au niveau de l'UE (droit matériel, financement et coopération) doivent être utilisés.
- Urgence** : mise en oeuvre de la stratégie jusqu'en 2025.

- Un **centre européen de prévention et de lutte** contre les abus sexuels sur les enfants coordonne l'action des différents acteurs et devient l'entité de référence en matière d'expertise au sein de l'UE.
- Création d'un laboratoire d'innovation afin de développer techniquement la lutte contre la pédocriminalité.

- Un **réseau de prévention** composé de chercheurs-euses et de praticien-ne-s réputé-e-s évalue les mesures et les rend exploitables dans tous les États membres de l'UE.

- Les fournisseurs de services en ligne doivent assumer davantage la **responsabilité** de la protection des enfants en développant des solutions techniques adaptées ainsi qu'en signalant et supprimant les images qui consistent des abus.



Ce qui est nécessaire en Suisse

Pour traiter au mieux le problème complexe de la cyberpédocriminalité, la Suisse a besoin d'une stratégie :

- La lutte contre la pédocriminalité sur la toile doit devenir une **priorité** dans toute la Suisse.⁵
- Une **stratégie nationale** doit pouvoir montrer comment l'action coordonnée de la prévention, des possibilités de signalement, de l'aide aux victimes et des poursuites pénales peut permettre d'obtenir les résultats les plus efficaces.
- Un **plan d'action** doit déterminer de manière contraignante la mise en oeuvre de la stratégie par les différents acteurs.

- Création d'une **plateforme de coordination** et d'un observatoire nationaux⁶ afin d'harmoniser toutes les mesures.
- Coopération** réglementée avec le **centre européen et le laboratoire d'innovation** afin de garantir l'échange de connaissances et la coordination de mesures transnationales.

- Sensibilisation de l'ensemble de la population par des **mesures de prévention régulières**.⁶
- Création de programmes innovants de prévention sur les sites fréquentés par des enfants et des adolescents (p. ex. sur les réseaux sociaux et les plateformes de jeux) ainsi que leur **évaluation régulière**.⁶
- Développement des programmes de **prévention des délits**.

- Élargissement des **possibilités de signalement** (p. ex. simplification du signalement pour les adolescents).
- Initiation d'un débat de société sur **sur l'obligation de signalement** des fournisseurs de plateforme et cryptage de bout en bout.

¹ Stratégie de l'UE du 24 juillet 2020 visant à renforcer la lutte contre les abus sexuels concernant des enfants, en particulier les actions clés 1, 4, 5, 6 et 7.

² L'organisation étatsunienne National Center for missing and exploited Children réunit des signalements de contenus pédocriminels et les retransmet à la fedpol lorsqu'ils concernent la Suisse.

³ <https://fedpol.report/de/fedpol-in-zahlen/kampf-gegen-padokriminalitaet>

⁴ Étude JAMES2022, page 61 et suivantes

⁵ Cela a déjà été reconnu par le canton de Zurich : cf. décision du Conseil d'État du canton de Zurich du 22 mars 2023.

⁶ Rapport du Conseil fédéral du 11 janvier 2023 donnant suite au postulat 19.4111 Quadranti, pages 16 à 19.